

ROGNY

les-Sept-Ecluses



- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
 - 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la Commune ou le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
 - 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel
- Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Application
PanneauPocket **P.19**

Renouvellement des
concessions du cimetière
P.20

Nos enfants à l'école **P.22**



Nos associations **P.28**



AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

P. 20

BULLETIN MUNICIPAL 2025



HÉBERGEMENTS - RESTAURATION - COMMERCES - ENTREPRISES

HÉBERGEMENTS & RESTAURATION

• AUBERGE DU CANAL

Restaurant

En été (1^{er} mai au 30 sept.) :

Tous les midis et soirs sauf mercredi.

En hiver (1^{er} oct. au 30 avril) : tous

les midis sauf le mercredi. Ouvert le samedi soir.

M^{me} BRUNEAU : 03 86 74 52 63

• LA GUINGUETTE

Pizzeria-snack

Sur réservation ou commande.

M. COMPE : 06 88 53 83 55

• AUBERGE DES 7 ÉCLUSES

Restaurant

Restauration les midis et soirs du mardi au dimanche.

M. DIOT : 06 81 54 15 93

• SUPER-MARKET ROGNY

Restauration rapide

M. GREGORI : 09 79 41 16 32

• PIZZERIA

(à emporter à partir de 18h) Mercredi, vendredi et dimanche

M^{me} GIÉ : 03 86 74 37 78

• CAMPING DES LANCIÈRES

Mairie : 03 86 74 57 50

• MAISON DE VACANCES

M. MOMPLOT : via Abritel

• MEUBLÉ TOURISTIQUE

M. DIOT : 07 67 95 83 36

• LA BOURSICAUDERIE

Chambres d'hôtes

M^{me} SCAPPATICCI : 06 62 29 34 18

COMMERCES ET ENTREPRISES

• COIFFURE DESIGN

M^{me} GUERARD : 03 86 74 55 38

Fermé le dimanche et le lundi

• L'ATELIER QA

Céramique : fabrication, vente, cours et stages.

M^{me} QUIBEL : 06 08 15 82 83

• S.B.P.I.

MM. GALLOT : 03 86 74 51 36

• MÉTALLURGIE

M. GUILLAUMAT : 03 86 74 51 17

• S.B.P.I. ENVIRONNEMENT

MM. GALLOT : 03 86 74 28 49

• CARROSSERIE DE L'ECLUSE

M. DUFUS : 06 24 78 42 44

TRANSPORT

• VTC

Nicolas OSIKA : 06 21 10 61 68

•SARL TAXIS URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

03 86 45 13 08

•ACM TAXI

M. COQUARD : 06 71 29 94 98

ÉQUITATION

• HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB

M^{me} GESTIN et M. KELLER : 03 86 74 59 39

• PONEY-CLUB ROGNY

ECURIE DU RONDEAU

M^{le} DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

• BOULANGERIE

Fermé le mercredi

M. et M^{me} LOISELEUR : 03 86 74 53 97

• TRAITEUR DES 7 ÉCLUSES

Traiteur, épicerie

Fermé le lundi

M. RACARY : 03 86 74 36 51

• SUPER-MARKET ROGNY

Épicerie

M. GREGORI : 09 79 41 16 32

• BAR - PMU - ÉPICERIE

LE COLOMBIER

Fermé le mardi

M^{me} GIÉ : 03 86 74 53 09

BÂTIMENT

• PLOMBERIE / ELECTRICITÉ

M. MILOT : 03 86 74 30 11

MAÇONNERIE

• M. VACHER : 09 54 83 97 96



NUMÉROS UTILES

Mairie : 03 86 74 51 78

Agence Postale : 03 86 74 54 17

Maison de Services au Public de Bléneau :
03 86 74 82 28

Conseil départemental pour RDV assistantes
sociales ou P.M.I : 03 86 44 42 00

CAF de l'Yonne : 08 10 25 89 10

MSA Bourgogne : 09 69 36 20 50

RAM : 03 86 74 60 59

Conciliatrice de justice :

helene.meunier@conciliateurdejustice.fr

06 77 43 04 00

ANPAA : 03 86 51 46 99

ADIL, EIE et CAUE : 03 86 72 16 16

Mission Locale : 03 86 74 31 83

CPAM : 3646

POLE EMPLOI : 3949

Les secours pour les téléphones
mobiles : 112

Numéro d'urgence pour les sourds et
malentendants : 114

Service de garde - SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Infirmières : 03 86 74 96 76

Pharmacie de garde : 3237

Docteur de garde : 3966

Croix-Rouge : 03 86 52 06 76

Violences conjugales : 3919 (anonyme
et gratuit)

Harcèlement et violences scolaires, provoca-
tion au suicide : 3020

SARL Taxis Urgences Santé Assistance :
03 86 45 13 08

Office de Tourisme : 03 86 74 57 66

Allô, Service Public : 3939

Service technique lignes

téléphoniques : 3900 pour les particuliers et
3901 pour les professionnels.

Syndicat des eaux : 03 86 44 01 42

Dépannage ENEDIS : 09 726 750 89

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir. Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.

Le Mot du Maire

Lors de cette année 2024, peu d'opérations de grande envergure ont été menées.

Néanmoins, divers travaux ont été réalisés par des entreprises : peinture des menuiseries extérieures du bâtiment scolaire et des grilles, réparation du plancher et du plafond du bâtiment de la Capitainerie, peinture d'un local communal sur le Quai Sully, changement d'une pompe à la station d'épuration, réfection de voirie Rue des Vignes et Route de Bléneau, depuis les Nevers jusqu'aux Grands Branchereaux, sondages dans le terrain de notre future station d'épuration, réparation du chemin en haut des 7 écluses, création de 2 trottoirs. Pour la réfection de voirie, nous avons reçu une subvention du Conseil Départemental, dans le cadre de l'opération village avenir.

L'appel d'offre pour la restauration de l'église vient d'être lancé. L'adhésion à la Fédération d'électrification a été actée en octobre, nous allons pouvoir lancer le diagnostic énergétique pour la Mairie et la salle du Conseil et pouvoir bénéficier d'éventuelles subventions afin de lancer des travaux de rénovation.

Malheureusement la réhabilitation de la station d'épuration et du réseau d'assainissement se fait attendre car des études supplémentaires nous sont demandées.

La fibre est arrivée dans notre village, le raccordement de la Mairie, de l'école primaire et du camping a été réalisé. La capitainerie et l'office de tourisme vont être prochainement raccordés.

Nos employés communaux, outre l'entretien quotidien de notre village, tonte, taille, gestion de la station, ramassage des déchets, entretien du cimetière, etc., ont effectué d'autres tâches : diverses réparations de plomberie et peinture dans un logement communal, nettoyage au nettoyeur haute pression des ponts et de certains bâtiments, changement de la toiture d'un petit local dans la cour de l'école, point à temps et goudronnage de la Route de Montifaut et du chemin de Cottard, ainsi que la partie qui mène à la route de Breteau avec l'aide du matériel et du personnel de la Commune de Saint Martin des Champs. Le personnel de Rogny les sept écluses se rend à Saint Martin des Champs pour effectuer la même tâche. Nos employés ont aussi effectué l'entretien de la véloroute, débroussaillage, élagage et soufflage de la voie, le temps passé à cette tâche nous sera remboursé par la Communauté de Communes.

Les secrétaires de Mairie ont terminé la mise à jour du logiciel du cimetière. Vous les avez peut-être rencontrés qui relevaient des noms ou qui collaient des petits panneaux. A l'approche de la Toussaint, ces panneaux ont été installés pour rechercher d'éventuels descendants afin de lancer le renouvellement des concessions, pour certaines très anciennes. Je vous invite à regarder dans le courant de l'année, car d'autres panneaux vont être installés et une liste est disponible dans le tableau d'affichage du cimetière.

Après la réalisation de la véloroute par la Communauté de Communes de Pui-

saye-Forterre qui nous apporte beaucoup de touristes, un projet de voie verte est lancé, porté lui aussi par la Communauté de Communes. Elle partira de Rogny les sept écluses en direction de Bléneau jusqu'à St Fargeau, dans un premier temps, en longeant la rigole ou en empruntant des chemins communaux, puis poursuivra en direction de Moutiers.

Comme toujours, notre village a été joliment fleuri et entretenu par les services techniques à la satisfaction des habitants et des touristes. Je tiens à remercier les membres du Club de l'amitié qui ont confectionné des nœuds et autres décorations qui sont venus garnir les sapins, ponts et abords des bâtiments publics.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui oeuvrent dans nos associations ou ailleurs afin que notre Commune vive et rayonne au-delà de nos limites communales. Je remercie les élus pour leur implication et le personnel communal qui concourt à la bonne marche de notre collectivité, les institutrices, les services de gendarmerie et les pompiers. Je souhaite pleine réussite à nos chefs d'entreprises, à nos artisans et commerçants, à nos agriculteurs malgré un contexte toujours plus difficile.

Au seuil de cette nouvelle année, au nom de la Municipalité, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie.

Bonne année à tous.

Sommaire

Infos pratiques (page 05) **Vie scolaire** (page 22)

Action communale (page 18) **Animation communale** (page 24)

Action touristique (page 21) **Vie associative** (page 28)



FINANCES COMMUNALES 2024 COMMUNALES 2024



TAUX D'IMPOSITION 2024

Taxe foncier Bâti : 38,71 %

Taxe foncier Non Bâti : 43,14 % (idem 2023)

Dépenses réalisées par la commune en 2024 :

DIVERS

3 923.70 € Colis de Noël des plus de 70 ans	19 211.35 € Entretien des bâtiments publics	6 725.16 € Entretien des véhicules roulants	3 780.00 € Fabrication et pose de placards mairie	4 250.00 € Réfection trottoirs
2 844.00 € Travaux réparation plancher halte nautique (remboursé assurance)	2 050.26 € Achat panneaux signalétiques	2 762.21 € Compostage des boues station épuration	1 310.10 € Curage et nettoyage réseau eaux pluviales	
7 762.81 € Point à temps	29 057.86 € Programme travaux voirie	2 415.31 € Restauration reliures registres d'Etat Civil	4 255.80 € Réparation pièce station d'épuration	
2 713.76 € Interventions diverses sur le réseau assainissement	268.60 € Achat sapins de Noël	6 058.45 € Renouvellement de la licence du logiciel mairie	4 722.09 € Travaux logement communal	
360.00 € Maintenance éclairage hélicoptère				

ENTRETIEN COMMUNAL

Réciprocateur/ multi-outils : 1278.61 €

CAMPING

3 448.45 €
Travaux d'entretien des bâtiments

1 800.00 €
Création places stationnement

4 128.78 €
Installation système WIFI

4 796.61 €
Petits matériaux pour mobiles homes et camping



SUBVENTIONS

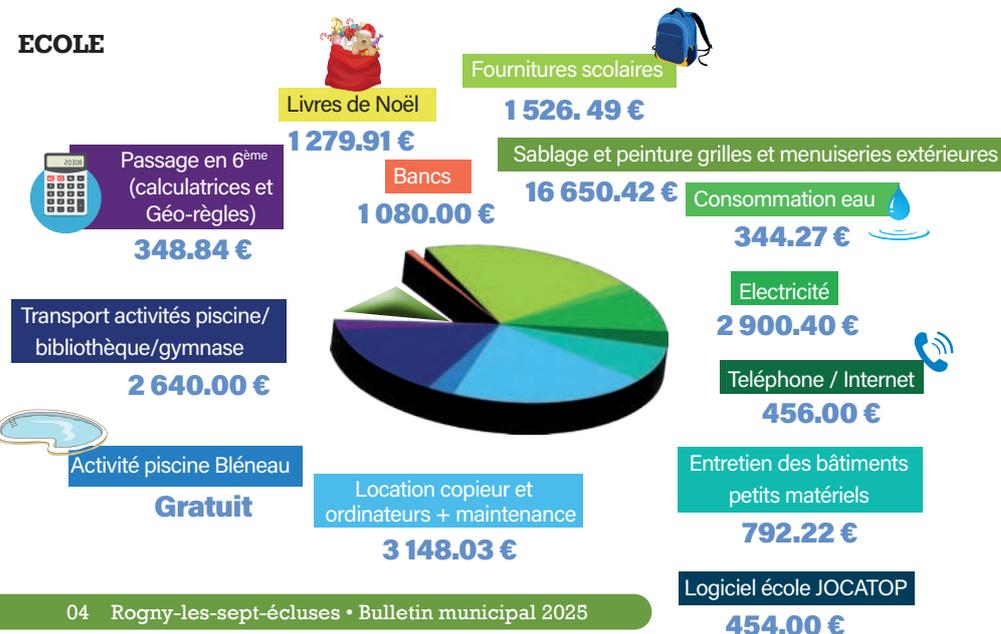
Etablissements scolaires Yonne et Loiret	3 037.00 €
Associations rognyciennes	400.00 €
Associations extérieures	235.00 €

FLEURISSEMENT

2 377.90 €
Fleurs et plantations

1 475.57 €
Balconnières

ECOLE



DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SGA MEYER : 2 726.72 €

Curage du réseau : ent. SGA MEYER : 5 471.35 €

Solde éclairage public LEDS : 50 380.10 €

APAVE : 2 396.82 €

Maintenance extincteurs, désenfumage et blocs éclairage : 5 635.31 €

Maintenance du matériel informatique : 1 021.74 €

Adhésion à la plateforme des Marchés Publics : 295.20 €

Contrat d'entretien du défibrillateur : 240.00 €

Location de matériel (batterie Kangoo électrique, terminal bancaire, copieur, téléphone) : 9 009.74 €

Site internet communal : 848.40 €

Sacem et SPRE : 452.65 €

Maintenance bouches à incendie : 273.60 €

Logiciel réservation camping : 1 622.88 €



LA POSTE

AGENCE POSTALE : 03 86 74 54 17

Pour tout savoir sur La Poste :

www.laposte.fr - www.labanquepostale.fr - www.laposte.net

Agence postale de Rogny

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h. Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h. Pas de départ le samedi.

03 86 74 54 17

Services financiers :

- Retrait et versement sur CCP, Post épargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 500 euros par période de 7 jours.
- Vente de Cartes SIM prépayées et Forfaits SIM sans engagement « La Poste Mobile »
- Règlement par carte bancaire.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

- La Banque Postale : 36 39
- Service courrier particuliers : 36 31
- Service courrier entreprises : 36 34

Formalités douanières hors Union Européenne et Outre-mer

Pour les envois de colis vers l'Outre-mer et les pays hors Union Européenne il faut obligatoirement faire une déclaration de douane en ligne via le lien : <https://cn23.laposte.fr>

Il est important de renseigner le poids et les quantités.

Après validation de vos informations un code-barre à imprimer vous sera remis. Muni de celui-ci, vous pouvez vous rendre dans votre agence postale pour affranchir votre colis.

Vous pouvez également réaliser cette démarche sur l'îlot numérique de l'agence postale avec l'aide de l'agent d'accueil.

Vente	Services courrier et colis	Dépôt des objets	Services de proximité
<ul style="list-style-type: none"> • Timbres-poste à usage courant • Enveloppes prêt-à-poster • Lettres suivies 	<ul style="list-style-type: none"> • Emballages colissimo France, Outre-Mer, Union européenne et Monde • Emballages chronopost 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'autres produits courrier sur commande • Retrait des lettres, colis en instance et chronopost (hors valeur déclarée) 	<p>Y compris recommandés et chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée)</p> <p>(Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et prêt-à-poster de réexpédition)</p>

La poste met à votre disposition un îlot numérique vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale.

La Poste

- S'informer sur un produit ou un service
- Acheter un produit ou un service
- S'informer sur un bureau de poste



LA POSTE

La Banque Postale

- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale
- Découvrir nos produits et services



La Poste Mobile

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer votre offre si vous êtes déjà client (vos options, votre suivi conso, vos factures...)
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client



Les Services Publics

- S'informer sur les services publics
- Faire ses démarches administratives
- Suivre ses démarches en ligne



Point collecte Laboratoire

L'agence postale assure le relais entre les infirmières et le laboratoire d'analyses. Un point collecte vous permet de déposer vos prélèvements de 9h à 10h30.



Bureau de Poste : 3631
Rue du Bourg Gelé
89520 SAINT SAUVEUR EN PUISAYE

La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 - Permanence du Maire : sur rendez-vous
 - Rencontre avec l'adjoint à l'Aide Sociale, Jean Meyer : sur rendez-vous
- 1, rue de la Grande Montagne 89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél : 03 86 74 51 78
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : Sabrina CHARENTON
- Secrétaire d'accueil : Stéphanie LAURENT, Alison DAMIENS, en remplacement
- Agent tourisme : Florence SEIGNEUR
- Restauration scolaire et garderie : Katia VERON et Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien des salles communales, mairie, école et camping : Katia VERON, Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU, Romain FONTAINE-GUENEL et Pierre METIVIER.
- Agent postal : Marie-Christine KLEIN, Alison DAMIENS et Stéphanie LAURENT en remplacement

Bus Bléneau-Auxerre-Bléneau : trajet : 2 €

Départ de Bléneau Place de la Libération	Lundi au vendredi 6h15	Samedi, sur demande* 8h00
Auxerre, Archebuse	7h25	9h10
Auxerre, Gare routière	7h30	9h15
Auxerre, Gare SNCF	7h37	9h20

Départ d'Auxerre	Gare SNCF	Gare routière	Archebuse	Arrivée Bléneau
Lundi au vendredi	17h48	18h05	18h12	19h09
Mercredi (p. scolaire)	12h30	12h50	12h57	13h56
Samedi sur demande*	17h30	17h36	17h39	18h45

Bus fonctionnant les jours fériés (sauf le mercredi midi au départ d'Auxerre). Retrouvez toutes les infos sur www.viamobigo.fr ou au 03 80 11 29 29

*Service à la demande - Réservation au 03 80 11 29 29 du lundi au vendredi avant 17h, sauf jours fériés (pour le lundi, réservation le vendredi).

Démarchage :

La Mairie souhaite attirer la vigilance des Rognycois qui peuvent être démarchés sur place ou par téléphone par des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des agents municipaux, éboueurs, facteurs...

Il en va de même pour certaines offres de services (faux ramoneurs de cheminées et mise en accessibilité de votre établissement par exemple).

Quelques mesures simples de prudence peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle.
- Ne laissez personne entrer au sein de votre domicile.

En cas de doute, nous vous remercions de signaler l'incident à la mairie au 03 86 74 51 78 ou en composant le 17.

- Se renseigner avant auprès de la mairie pour toute personne se disant recommandée par elle.

Mutuelle Santé Coeur de Puisaye :

Comment adhérer ?

En contactant le service d'appel téléphonique dédié au 03 86 45 60 50.

Le site internet de l'association santecoeurdepuisaye.fr permet également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle.

Balayage des rues 2025 :

03/02 - 05/05 - 04/08 - 03/11

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 04), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez ?

Deux services à votre disposition :

L'ANAH : des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %. A la DDT Auxerre - BP79 - 3, rue Monge 89011 AUXERRE. Tél : 03 86 48 41 00 / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Le Service Habitat de Puisaye Forterre : Le service Habitat de Puisaye-Forterre est là pour vous aider, vous orienter, voir vous accompagner dans vos démarches et vous apporter des aides financières. N'hésitez plus pour vos projets, contactez-le au 03 58 21 80 00 ou par mail à habitat@cc-puisayeforterre.fr.

Le lavoir de Colette : votre rendez-vous solidaire à Rogny !

Depuis quelques années, la laverie itinérante de Colette s'installe tous les 15 jours, le jeudi matin à partir de 9h, sur le quai Sully, au niveau de l'aire des camping-cars. Ouverte à toutes et tous, elle est bien plus qu'un simple service : c'est un moment de rencontre, de chaleur humaine, de solidarité.

Apportez votre linge et profitez de deux lave-linges (8 kg et 15 kg) et d'un sèche-linge. Vous pouvez apporter votre lessive. Le tarif est libre, avec un minimum de 2€. En attendant que votre lessive soit terminée, venez boire un café avec les personnes qui vous accueillent !

Prenez le temps de partager un sourire, une discussion ou même recevoir un coup de pouce pour mieux utiliser vos appareils connectés ou gérer vos démarches en ligne. Parce que le lavoir de Colette, c'est avant tout un lieu pour se retrouver et s'entraider.

Contact : 07 83 29 65 65

La Croix-Rouge sur roues : un dispositif d'action sociale à Rogny

Aller à la rencontre des personnes isolées et vulnérables en zone rurale afin d'apporter des services multiples, avec un camion spécialement aménagé et avec une équipe de 3 bénévoles de la Croix-Rouge :

- *aide alimentaire
- *aide vestimentaire
- *accueil, écoute
- *renforcement du lien social

Le 4^{ème} lundi de chaque mois à 14h près du camping de Rogny.

CROIX-ROUGE D'AUXERRE
03 86 52 06 76 et
ul.auxerre@croix-rouge.fr

Tarifs municipaux :

Espace Culturel :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 300 € pour deux jours (le week-end)

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour (du lundi au vendredi)
 - 450 € pour deux jours (le week-end)
 - + 50 € par jour supplémentaire pour tous.
- Cautionnement demandé : 500 €
Caution ménage : 200 €

Associations locales : Gratuit

- Associations extérieures : 150 € / jour
- Pour toute location, y compris les associations du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 60 € sera demandée pour le chauffage.

Cantine à partir du 01/02/2024:

- Tarif 1 : quotient familial compris entre 0 et 499 = 0,95 €/ repas enfant
- Tarif 2 : quotient familial compris entre 500 et 1 000 = 1,00 €/ repas enfant
- Tarif 3 : quotient familial de 1 001 et + = 4,50 €/repas enfant
- Tarif adulte : 5,50 €

Garderie périscolaire :

- 1,30 € le matin
 - 1,30€ le soir
- (toute heure commencée est dûe)

Tarifs Concessions

Cimetière :

- Temporaire : 120 €
- Trentenaire : 200 €
- Cinquantenaire : 350 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

Le Bus France Services

Le Département de l'Yonne a mis en place le Bus France Services, permettant un accès facilité des services publics aux icaunais.

Ce bus sillonne l'Yonne, à bord duquel deux personnes accueillent le public.

Il est présent à Rogny une fois par mois de 9h30 à 12h30, sur le parking devant l'agence postale.

Les deux personnes à bord du bus répondent aux demandes concernant le Conseil Départemental et 9 opérateurs partenaires :

- CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Retraite)
- CNAM (Caisse nationale d'Assurance Maladie)
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- Pôle Emploi
- Le Groupe La Poste
- DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- Ministère de l'Intérieur pour les titres (cartes grises, cartes nationales d'identité, passeports)
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Yonne)

Les jours de passage sont disponibles en mairie, à l'agence postale et sur le site internet.

Destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.

Quelques coordonnées :

Stop frelons : 07 48 77 24 20

Blainville Régis : 06 12 95 50 39

Sid Bio France : 06 34 50 09 42

Al'ternative Services 45 : 06 23 45 70 72

Guêpe Buster 45 : 07 66 12 67 71



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet : www.rogny-les-7-ecluses.com ou sur notre page facebook.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Acte de naissance

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de naissance

À FOURNIR ? Indiquer date de naissance, nom et prénoms.

COÛT ? Gratuit

Acte de mariage

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de mariage

À FOURNIR ? Indiquer date de mariage, nom et prénoms.

COÛT ? Gratuit

Acte de décès

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt

À FOURNIR ? Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement).

COÛT ? Gratuit

Duplicata de livret de famille

OÙ ? Mairie du lieu de résidence

À FOURNIR ? Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie uniquement par le ou les titulaires.

COÛT ? Gratuit

Carte grise

OÙ ? Via Internet www.ants.gouv.fr

À FOURNIR ? Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique (si véhicule d'occasion), formulaire de demande de certificat. Uniquement en dématérialisation.

COÛT ? Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix

Paiement en ligne possible. Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €

Permis de conduire, perte et vol

OÙ ? Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie

Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, la demande de document peut se faire à la mairie du domicile ou directement en Préfecture.

À FOURNIR ?

- 2 photos d'identité récentes et identiques

- 1 justificatif de domicile

- 1 photocopie du permis de conduire

- en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol.

- Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g

Carte nationale d'identité

(validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)

OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature. Prendre rendez-vous sur www.bleneau.fr

À FOURNIR ?

- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs)

- en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce

- en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)

Pré-remplir obligatoirement le formulaire de demande via le site www.ants.gouv.fr avant la prise de rendez-vous.

COÛT ? Gratuit

La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier

Passeport

(validité 10 ans pour les majeurs)

OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous. Prendre rendez-vous sur www.bleneau.fr

COÛT ? Payant

Dossier de mariage

OÙ ? Mairie du domicile

À FOURNIR ? Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance, pièce d'identité des 2 conjoints et des témoins, justificatif de domicile des futurs époux

COÛT ? Gratuit

Carte d'électeur

OÙ ? Mairie du domicile ou sur le site service-public.fr

À FOURNIR ?

- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF)

- Ancienne carte électorale

COÛT ? Gratuit

Avoir 18 ans et être de nationalité française. Inscription sur les listes électorales au plus tard le 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour

Casier judiciaire (validité 3 mois)

OÙ ? Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex
À FOURNIR ? Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger
COÛT ? Gratuit

Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Légalisation de signature

OÙ ? Mairie du domicile, sur rendez-vous
À FOURNIR ? La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité
COÛT ? Gratuit

Présence obligatoire

Titre de séjour Naturalisation

OÙ ? Directement en Préfecture Internet Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15
<http://89.accueil-etrangers.gouv.fr>

Attestation d'Accueil

OÙ ? Mairie du domicile
À FOURNIR ? Formulaire à remplir
COÛT ? 30 € en timbres fiscaux

Timbre dématérialisé obligatoire à compter du 01/01/2019

Certificat d'hérédité

OÙ ? Notaire

PACS

OÙ ? Mairie du domicile ou chez un notaire
À FOURNIR ? Convention de pacs, déclaration conjointe de conclusion de pacs (Cerfa 15428*01 ou Cerfa 15725*02), attestation de résidence commune, attestation de non-lien de parenté, copie de la CNI ou passeport ou permis de conduire, copie intégrale de l'acte de naissance. En cas de divorce, copie du livret de famille avec mention du divorce
COÛT ? Gratuit

Présence des 2 personnes obligatoire pour l'enregistrement du Pacs

Changement de prénom

OÙ ? Mairie du lieu de résidence
À FOURNIR ?
 - Copie intégrale de votre acte de naissance
 - Pièce d'identité
 - Justificatif de domicile
COÛT ? Gratuit

On peut opérer un changement de prénom à partir du moment où l'on est en mesure d'en justifier la légitimité.

Changement de nom de famille

OÙ ? Mairie du domicile ou Mairie de naissance
À FOURNIR ? Tous les actes d'état civil concerné par le changement (originaux)
COÛT ? Gratuit

Etat civil :

« Depuis le 25/05/2018, le règlement général de protection des données (rgpd), est entré en application. Ce texte réglementaire européen encadre le traitement des données à caractère personnel de manière égalitaire, sur tout le territoire de l'union européenne. Le rgpd s'inscrit dans la continuité de la loi française informatique et libertés de 1978 établissant les règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, la municipalité de rognny les sept écluses, a décidé d'anonymiser les données d'état-civil en ne diffusant uniquement que des statistiques. »

En 2024, nous avons connu :

4 Mariages
 1 Naissance hors commune
 9 Décès

Tableau des démarches administratives :

Ne tombez pas dans le panneau des sites payants ! Certaines plateformes en ligne frauduleuses se proposent de réaliser ces démarches... des sites malhonnêtes proposent de se charger de votre démarche administrative en échange de frais d'assistance en ligne.

Cependant demander un titre sécurisé sur le site de l'ants est 100 % gratuit.

- Pour demander une carte d'identité ou un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- Pour une carte grise : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Justificatifs de domicile valables :

- Facture d'électricité
- Avis d'imposition
- Quittance de loyer

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie



ESPACE FRANCE SERVICES BLÉNEAU

Place de la Libération - 89220 BLENEAU
 msapbleneau@orange.fr
 Tél. : 03 86 74 82 28

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h00

France Services c'est un seul et même endroit pour une aide et des informations de 1er niveau avec nos partenaires : (prendre RDV)



Pour un déplacement efficace :



Sur place, vous trouverez un ordinateur connecté à internet (consultation libre ou avec accompagnement), une imprimante et un scanner sur demande.

Pour toute démarche en ligne, il est nécessaire de disposer d'une adresse mail unique par individu et du mot de passe associé.

Si tel n'est pas le cas, merci de le signaler lors de votre prise de rendez-vous, nous prendrons le temps d'en créer une ensemble.

INTERVENANTS FRANCE SERVICES SUR RDV

ACTIV'UNA :

Permanence : les mardis après-midi
 03 86 74 13 13

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement
 Permanence : 1^{er} mercredi matin du mois contact@adil89.org

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Permanence : 4^{ème} lundi matin du mois
 03 86 44 42 00

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE:

Permanence : mercredi matin une semaine sur 2 : 06 71 27 16 37

CDADY/POINT JUSTICE : Conseil Départemental de l'Accès au Droit cdad-yonne@justice.fr

Permanence : 4^{ème} vendredi après-midi du mois : 3039

CONCILIATRICE : helene.meunier@conciliateurdejustice.fr

Permanence : 2^{ème} mardi après-midi du mois
 06 77 43 04 00

DEFENSEUR DES DROITS :

jean-luc.chaizy@defenseurdesdroits.fr

Permanence : 1^{er} mercredi du mois
 06 17 17 77 61

DOMANYS :

Permanence : 3^{ème} mardi matin du mois
 03 86 18 09 50

FINANCES PUBLIQUES : Prise de RDV en ligne via le site www.impôts.gouv.fr

Permanence : 3^{ème} mardi après-midi du mois en présentiel, en vision ou téléphonique.

PMI : Prévention Médicale Infantile

Permanence : 1^{er} jeudi du mois
 03 86 44 42 00

RAM : Relais Assistante Maternelle

Permanence : les mercredis semaines paires
 03 86 74 60 59

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales
 Information et soutien aux tuteurs familiaux à contacter au 03 86 42 29 65

GENDARMERIE : le mardi matin

L'UDAF DE L'YONNE VOUS PROPOSE SES SERVICES

10 Avenue Bronislaw Geremek à Auxerre

Point Conseil Budget

L'UDAF de l'Yonne est labellisée pour 4 Points Conseil Budget (PCB)

- Auxerre-Tonnerre,
- Sens,
- Avallon,
- et un itinérant

L'objectif du Point Conseil Budget est la prévention des difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement, de surendettement et leur répétition. Ce service gratuit et confidentiel propose un soutien administratif, offre des conseils budgétaires ou effectue une demande de microcrédit. Il est ouvert à toutes les familles du département. Contact : 06 98 06 12 05 ou pcb@udaf89.fr
Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

• Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

06.61.85.78.25 - istf@udaf89.fr

Le Service ISTF a été mis en place afin de répondre à la demande des familles, des professionnels ou des bénévoles qui ont besoin d'être accompagnés dans les démarches des mesures de protection. Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Nous vous proposons :

- Une écoute par un professionnel expérimenté
- Des entretiens personnalisés
- Un soutien technique concret
- Accompagnement aux démarches administratives
- Une remise de documentation

Médaille de l'Enfance et des Familles

C'est également une mission de l'Udaf 89 (remplace la médaille de la famille). Les dossiers de demande sont, soit à retirer en mairie, soit à imprimer via internet, puis validés par le maire de la commune et envoyés par la mairie à l'Udaf 89 qui effectue une « enquête sociale ». Après enquête, le dossier est transmis à la préfecture de l'Yonne pour validation. Puis un arrêté préfectoral est émis.

Contact : 03.86.42.29.65 - udaf89@udaf89.fr (ci-après le lien vous permettant d'en savoir plus)
<https://www.udaf89.fr/medaille-de-lenfance-et-des-familles-p48.html>

POINT JUSTICE

Afin d'apporter un service optimum aux habitants de l'Yonne, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), présidé par le président du tribunal judiciaire d'Auxerre, a souhaité ouvrir un « Point Justice » dans les locaux de l'espace France Services de Bléneau.

Ce « point-justice », qui se définit comme un lieu d'accueil unique et gratuit a pour vocation d'apporter aux citoyens une information de proximité sur leurs droits et leurs devoirs.

QUELLES INFORMATIONS PEUVENT Y ÊTRE DÉLIVRÉES ?

Les Icaunais peuvent trouver dans les point-justice une aide juridique gratuite, confidentielle et ouverte à tous sur les différents sujets qui les concernent : famille, logement, travail, consommation... Des agents d'accueil et des professionnels du droit et de la justice apportent leur expertise (juristes, associations d'aides aux victimes...), orientent si nécessaire et peuvent aider à la constitution des dossiers juridiques (aide juridictionnelle, bons de consultation...).

- Pour toute demande de rendez-vous : **contactez le 3039**

- Pour toute demande d'information juridique : contactez le 3039 ou contactez le CDAD par courriel (cdad-yonne@justice.fr)

La permanence « Point Justice » a lieu le 4ème vendredi de chaque mois de 13h45 à 16h45 à l'Espace France Services sur rendez-vous au 3039



point-justice
informer, orienter, aider
CDAD de l'YONNE

 **3039**

Pour être orienté sur la permanence la plus proche de chez vous

CDADY 1, place du Palais de justice BP 39 80010 AUXERRE cdad-yonne@justice.fr



• Conseillers Numériques

06 15 85 67 36 - conseillersnumeriques@udaf89.fr

Depuis janvier 2023, l'UDAF 89 propose des ateliers numériques ouverts à tous les résidents de l'Yonne pour :

- soutenir dans les usages quotidiens du numérique,
- sensibiliser aux enjeux du numérique,
- favoriser des usages citoyens et critiques (s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.
- Accompagner vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne »

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Le saviez-vous ?

Avis aux retardataires

Habitation principale ou secondaire, particuliers ou professionnels, la collecte des ordures ménagères se modernise. Aussi, la Communauté de communes-Puisaye Forterre équipe chaque usager d'un bac pour les ordures ménagères.

Pourquoi des bacs pour les ordures ménagères ?

Pour respecter la législation et améliorer les conditions de travail des éboueurs (évite le port de charges lourdes). De plus, les ordures ménagères étant collectées tous les 15 jours, cela permet de rendre cette collecte plus hygiénique.

Comment est attribué le bac ?

La taille du bac dépend du nombre de personnes occupant régulièrement le foyer.

Ce bac pour les ordures ménagères est-il obligatoire ?

Oui. D'ici peu, les sacs à ordures ménagères déposés à même le sol et non dans un bac ne seront plus collectés. Vous devez **IMPERATIVEMENT** être équipés d'un bac à ordures ménagères de la CCPF.

Pour obtenir votre bac ou pour tous renseignements, contactez la commune au 03 86 74 51 78 ou le service déchets au :

0800 584 762 ou jerecycle@cc-puisaye-forterre.fr

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)

Les élus de la Communauté de communes de Puisaye Forterre ont voté les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2024. **Ils restent inchangés par rapport à l'année dernière.**

En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, toutes les réclamations doivent être faites auprès du service collecte dont le numéro figure page 12. Le Maire ne traitera aucune réclamation !



LES INFORMATIONS ET ALERTES EN DIRECT DE LA RÉGIE EAUX PUISAYE FORTERRE SUR PANNEAUPOCKET

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Régie Eaux Puisaye Forterre** ou le **code postal 89130** et cliquez sur le situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Les moyens de paiement mis à votre disposition

- > **Paiement en ligne** : se connecter sur www.eaux-puisaye-forterre.fr avec l'adresse mail utilisée pour la création de votre compte
- > **Prélèvement bimestriel ou automatique à l'échéance** : mandat de prélèvement disponible et téléchargeable à partir du site www.eaux-puisaye-forterre.fr
- > **TIP SEPA** : dater, signer et renvoyer le TIP au moyen de l'enveloppe fournie (à affranchir)
- > **Chèque** : libellé à l'ordre du SGC d'Auxerre (joindre obligatoirement le talon de facture)
- > **Virement** : sur le compte du SGC d'Auxerre
IBAN FR26 3000 1001 67C8 9500 0000 022 – BIC BDFEFPCCCT
- > **Paiement de proximité** :
 - par carte bancaire,
 - ou espèces dans la limite de 300 euros
 muni de votre facture, au guichet du SGC d'Auxerre ou auprès d'un point de Paiement de proximité. Retrouver la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>



Toutes vos démarches sur l'Agence En Ligne

Tout savoir sur le Service de l'Eau en Puisaye Forterre, toutes les démarches désormais en ligne à : www.eaux-puisaye-forterre.fr

Régie Eaux – Fédération Eaux Puisaye Forterre – 115 avenue du Général de Gaulle – 89130 TOUCY
Tél : 03.86.44.01.42 — Courriel : regieeau@repf.fr

ACCUEIL : du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
URGENCES 03.86.44.01.42



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



Connectez-vous sur



BIEN VIVRE APRÈS 60 ANS

Seniors, faites vous connaître !

La commune recense toutes les personnes âgées, handicapées, isolées et fragiles. Toutes ces personnes peuvent en faire la demande à la mairie, la demande peut être également faite par un parent. Un registre d'inscription est mis en place en mairie.

Les personnes inscrites sur ce registre sont contactées par la

mairie en cas d'épisode caniculaire et de crise sanitaire par exemple. Si vous étiez déjà inscrits en 2023, pensez à mettre à jour vos informations afin d'actualiser le registre.

Se signaler, c'est ne pas rester isolé !

Ne tardez pas à prendre contact au 03 86 74 51 78

Bien vieillir dans l'Yonne

MAIA est une méthode d'action qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants, grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins :

- Services à la personne
- Santé
- Accès aux droits
- Associations
- Situation complexe



Ce service offre une écoute spécifique et une réponse adaptée aux attentes des personnes âgées et de leurs familles.

S'adresser à Toucy au 03 86 44 42 00 ou au niveau départemental au 03 86 72 85 00 (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

T'HAND'M

Le Service d'Accueil de Jour « LES ATELIERS » de l'association T'HAND'M situé à St Fargeau est un service qui accueille des personnes en situation de handicap du lundi au vendredi de 9h à 16h. Les activités proposées sont diverses et variées et ont pour objectif le bien-être et l'épanouissement de chacun ainsi que le maintien du lien social. Des manifestations et des sorties sont organisées afin de valoriser et mettre en avant les compétences des personnes accueillies.

N'hésitez pas à nous contacter au : 03 86 22 13 76

Services à la personne



ACTIV'UNA

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre, membre du réseau UNA, œuvre pour le maintien à domicile des bénéficiaires.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre est une Association à but non lucratif.

Elle est organisée en 4 secteurs d'intervention dont le Secteur de Saint-Fargeau qui comprend le village de Rogny les 7 Ecluses.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre a pour objectif d'apporter un confort de vie et d'accompagner au quotidien toute personne fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie ainsi que son entourage dans le respect des obligations légales et réglementaires.

Elle s'adresse à tout public de la naissance à la fin de vie, quel que soit son lieu de vie.

L'Association propose 2 services de Maintien à domicile :

- Le Service Prestataire d'Aide à domicile qui assure l'aide aux tâches ménagères et l'aide aux actes de la vie quotidienne.
- Le Service de Soins à Domicile (SSIAD) qui assure des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale auprès de personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées.

En 2023, l'Association est intervenue auprès de 715 bénéficiaires sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre dont 22 bénéficiaires pour la commune de Rogny les 7 Ecluses.

Elle emploie environ 100 salariés intervenant à domicile (aide à domicile et aide-soignant). L'Association recrute sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre.



CIVISME

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50m de ces mêmes habitations et cela pour des motifs environnementaux (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).



PEPS EURÉKA

Vitalité

Pourquoi cet atelier ?

Les seniors sont de plus en plus nombreux dans notre société et l'espérance de vie ne cesse d'augmenter. La retraite est désormais vécue comme une "deuxième vie" modifiant ainsi l'approche traditionnelle de la vieillesse. Un vieillissement en bonne santé passe par l'adoption de comportements favorables et protecteurs pour la santé physique, mentale, sociale et environnementale, permettant ainsi aux personnes avançant en âge d'être actives socialement, sans discrimination, et de jouir, en toute indépendance, d'une bonne qualité de vie. Dans cette dynamique, les ateliers "Vitalité" élaborés par la caisse centrale de la MSA, apportent les clés pour préserver son capital santé, prendre soin de soi, ainsi que mener une vie plus heureuse et plus autonome. Une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

INTERVENANTS

Animateur de l'Asept formé à la méthode "Vitalité". Formation assurée en lien avec la Caisse Centrale de la MSA.

A Rogny les sept écluses du **10 mars au 16 juin 2025** : 6 séances de 9h30 à 12h

10 mars : 10h à 11h30 : Faire connaissance et présenter le programme des séances

17 mars : **"Mon âge face aux idées reçues"** : comment appréhender positivement cette nouvelle étape dans sa vie

24 mars : **"Ma santé : agir quand il est temps"** : les indispensables pour préserver sa santé le plus longtemps possible (dépiéages, bilans, vaccins, traitements...)

31 mars : **"Nutrition, la bonne attitude"** : adopter une alimentation variée et équilibrée qui allie plaisir et santé

07 avril : **"L'équilibre en bougeant"** : comment agir au quotidien pour préserver sa condition physique

14 avril : **"Bien dans sa tête"** : identifier les activités qui favorisent le bien-être : sommeil, relaxation, mémoire...

28 avril : au choix : **"Un chez moi adapté, un chez moi adopté"** ou **"A vos marques, prêt, partez !"** ou **"Vitalité et éclats pour soi !"**

16 juin : 10h à 11h : Bilan « Votre avis nous intéresse »

Inscriptions et renseignements auprès de Madame KHATTACHE au 03 86 72 11 88 ou lesbonsjours89@bfc.mutualite.fr

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques. En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents. Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux.

Le Maire n'est en aucun cas responsable des coupures d'électricité ou d'eau et des difficultés de réseaux auprès des fournisseurs internet ou téléphoniques. Merci de contacter directement les services concernés comme le fait également la mairie lorsqu'elle est touchée. Lorsqu'une coupure est programmée, la mairie en informe les administrés via les réseaux sociaux, site internet, affichage et notifications PanneauPocket.

En ce qui concerne les réseaux, la mairie signale les fils tombés à terre ou les poteaux cassés dès qu'elle en a connaissance mais les délais de réparation peuvent être longs. Il n'est donc pas nécessaire de venir s'en prendre au personnel communal comme le font certaines personnes.



Article de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'égoutage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1^{er} ou 2^e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivants :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1^{re} catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).

• Relèvent de la 1^{re} catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2^e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).



Avez-vous remarqué que ?

La commune participe à sa façon à l'opération « **Octobre Rose** » en remplaçant les sacs toutounet classiques par des sacs roses dont 20% du prix d'achat est reversé à la Ligue contre le cancer !



Le Conciliateur de Justice : Concilier pour réconcilier

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

QUI EST LE CONCILIATEUR

C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Ce n'est pas un magistrat. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Impartial et discret, sa mission est de favoriser le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis et d'en faire le constat. Les échanges sont couverts par le secret légal suivant l'article 1531 du code de procédure civile.

SES COMPETENCES

Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : conflits de voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances

sonores, incivilités, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, conflit opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, mal-façons des travaux, garantie, mutuelles, assurances, banques, etc... Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale...), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, ...)

Pour me contacter :

Par courrier : Hélène MEUNIER

Mairie - 89350 CHAMPIGNELLES

Par courriel : helene.meunier@

conciliateurdejustice.fr - 06 77 43 04 00

Permanences en mairie de BLENEAU :

le 2^e mardi de chaque mois de

14 à 16 heures, uniquement sur

rendez-vous.

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991. Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Feux interdits

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral interdit tous les feux.

La valorisation de tous les résidus végétaux par broyage en place, par mise en compostage, par paillage pour litière, par toutes autres formes de valorisation énergétique ou par apport dans une déchetterie doit être privilégiée.

EMBELLISSEMENT ET VALORISATION DU VILLAGE



Concours Communal de fleurissement 2025



Si vous souhaitez vous inscrire au Concours Communal des Maisons Fleuries, merci de venir remplir un bulletin d'inscription à la mairie avant le 20 juin 2025.

Pour que votre réalisation florale soit éligible, elle doit être visible de la voie publique sans que les membres du jury rentrent dans votre propriété.

Les divers jurys passeront à partir du 1^{er} juillet 2025.

Tous les ans, notre village est fleuri par nos employés communaux. Des jardinières sont installées sur les ponts et les parterres sont plantés de fleurs diverses et variées.

Et cette année, le fleurissement n'a pas subi la sécheresse, car l'arrosage a été autorisé tout l'été en respectant les heures imposées par la Préfecture.

L'école élémentaire a participé au « Concours Départemental des écoles fleuries » et a obtenu le 2^{ème} Prix

RÉSULTATS 2024

Catégorie Façades

1er prix : Mme Josiane CHARENTON
2ème prix : M. Gilles BOBEZEAU

Catégorie Terrasses

1er prix : Mme Nicole PETIT
2ème prix : Mme et M. Gilbert MOLLE
3ème prix : Mme et M. Grégory CHARENTON
4ème prix : Mme et M. Marc DOUCE
5ème prix : Mme et M. Jean MEYER
6ème prix : Mme Suzanne PHILIPPON
7ème prix : Mme Michelle PERNET
8ème prix : Mme et M. Daniel JULIEN
9ème prix : M. Gilles COMPE

LA BOURSICAUDERIE

Chambres d'hôtes - Gîtes

Stages et séminaires
06 62 29 34 18
laboursicauderie.com

SARL AMBULANCES URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

Service Ambulancier
24h / 24 - 7j / 7



8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 06 87 - Fax 03 86 44 23 80
Successeur Hurié
Mail : ambulancesusa@gmail.com

Travaux réalisés par les employés communaux en 2024 :

- Point à temps (réparation de la voirie) : 10 743,66 euros pour 130,99 tonnes
- Élagage et divers travaux de tonte et entretien
- Entretien journalier de la station d'épuration
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage
- Taille et plantation d'arbres
- Réfection de la toiture de l'abri de la cour de l'école
- Nettoyage au nettoyeur haute pression du mobilier urbain
- Entretien du véloroute
- Travaux divers dans le logement communal situé rue Gaspard de Coligny

Les communes de Rogny-les-7-écluses et Saint-Martin-des-Champs échangent leur personnel et leur matériel, notamment la machine à point-à-temps, qui évite ainsi l'achat de matériel communal pour les utilisations ponctuelles.



Travaux réalisés par des entreprises en 2024 :

- Voirie rue des Vignes, route de Bléneau (entre les Nevers et les Grands Branchereaux) avec l'entreprise Eurovia
- Peinture des menuiseries extérieures du bâtiment scolaire avec l'entreprise JURY
- Peinture des grilles du bâtiment scolaire avec l'entreprise MOREAU
- Réparation du chemin en haut des 7 écluses avec l'entreprise AXAN TP
- Peinture intérieure du bâtiment communal au Quai Sully avec l'entreprise CHOCAT
- Divers travaux réparation d'électricité par l'entreprise SALIN
- Divers travaux de réparation de plomberie par l'entreprise MILOT 89
- Trottoirs rue Hugues Cosnier et rue des Hauts-Bois avec l'entreprise BOISGIBAULT
- Plancher du grenier de la capitainerie avec l'entreprise BOISGIBAULT



Plancher du grenier de la capitainerie

Projets 2025

- Travaux de voirie
- Travaux sur le réseau d'assainissement
- Poursuite du projet de restauration de l'église
- Etude de diagnostic énergétique de la mairie et de la salle du conseil
- Réhabilitation du réseau d'assainissement

Trottoir rue des Hauts-Bois



Trottoir rue Hugues Cosnier

Objets souvenirs

Depuis quelques années, la Municipalité propose à la vente quelques objets dont un gobelet réutilisable qui est venu compléter l'offre en 2024 ! Magnets, gobelets, t-shirts, cartes postales, Jeu Circino vous attendent à la mairie, au camping et à l'office de tourisme. Les médailles sont également disponibles à la borne sur le parking des 7 écluses.



Plan Vigipirate

Suite à la recrudescence des attentats terroristes sur le territoire national, le plan vigipirate a été relevé à son niveau «Urgence attentat». Des barrières ont été installées devant l'école, le stationnement des véhicules est formellement interdit.

Application PanneauPocket

La commune s'est dotée en mars 2024 de l'application PanneauPocket afin de répondre au mieux aux besoins d'information des administrés sur les alertes, les informations pratiques, les actualités, les animations locales, etc...

Nous n'utilisons plus l'application Ma Commune Connectée et nous vous conseillons donc le téléchargement de cette nouvelle application, 3 clics suffisent :

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la Commune ou le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

ÉCURIE DU RONDEAU
 LD Le Rondeau, 89220 Rogny-les-7-écluses
 ☎ 06 87 79 24 94
 📷 📱 ecuriedurondeau

Bienvenue dans notre boutique de traiteur ! Nous vous proposons des plats faits maison, élaborés à partir d'ingrédients frais et de qualité. Que ce soit pour un événement ou un repas quotidien, nous créons des menus savoureux et adaptés à vos envies.

1 rue André Henriat - 89220 ROGNY LES SEPT ECLUSES
 03 86 74 36 51 - traiteurdesssepteccluses89@orange.fr
 Fermé le lundi / Mardi au samedi : 7h - 14h / 17h - 19h
 Le dimanche : 7h - 13h



Cimetière

Dans le cadre de l'informatisation et de la mise à jour du cimetière communal, il s'avère que de nombreuses concessions sont expirées et non renouvelées.

En conséquence, la municipalité a apposé des panonceaux sur les sépultures concernées, afin que les familles procèdent à leur renouvellement en mairie. La liste de ces concessions est également disponible dans le panneau d'affichage du cimetière et en mairie.

Manœuvre des pompiers dans les 7 écluses le 04 février 2024



SARL MILOT 89
Plomberie - Chauffage
Ramonage - Electricité

03 86 74 30 11
06 43 21 71 49

89220
ROGNY LES 7 ECLUSES
N° Siret : 530 552 256 000 14

Aides à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Aide de l'Etat : Bonus vélo

Sont éligibles les personnes physiques majeures, domiciliées en France (ayant un revenu fiscal de référence par part, inférieur ou égal à 15 400 €), les personnes en situation de handicap, et les personnes morales (entreprise, association, collectivité).

Le vélo acquis peut appartenir à l'une de ces catégories :

- vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion (les vélos d'occasion doivent être acquis chez un vendeur professionnel et identifiés pour être éligibles),
- vélo classique (à condition que votre revenu fiscal de référence par part soit inférieur ou égal à 7 100 € ou que vous soyez une personne en situation de handicap),
- vélo électrique pliant, cargo, rallongé, adapté à une situation de handicap,
- vélo non électrique pliant, cargo, rallongé, adapté à une situation de handicap,
- remorque électrique pour vélo.

Le montant de l'aide (40%) dépend de votre situation et du type de vélo.

La demande d'aide doit être formulée au plus tard dans les six mois suivant la date de facturation du vélo. Elle est à déposer en ligne, sur le site dédié : primealaconversion.gouv.fr.

Le bonus vélo est cumulable avec la prime à la conversion ainsi qu'avec d'autres aides des collectivités territoriales, le cas échéant.

Aide de la Commune de Rogny les sept écluses :

La commune de Rogny les sept écluses participe afin de favoriser la mobilité sur le territoire. Elle verse une aide financière aux administrés de 100,00 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf (preuve d'achat de moins de six mois).

Aide de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre :

Par délibération du 26 septembre 2022 et conformément à ses engagements pris en application du Plan Climat Air Energie et du Plan de Mobilité, la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre propose un dispositif d'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou un vélo cargo ou familial à assistance électrique ou non.

Le montant de l'aide à l'achat est de 100 €. Le formulaire de demande d'aide et le règlement sont transmis sur simple demande ou téléchargés sur le site internet de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre <https://www.puisaye-forterre.com/vivre/aide-a-la-mobilite/>. Plus d'infos à la Communauté de Communes : contact@cc-puisayeforterre.fr ou par dépôt papier à l'accueil du 4 rue Colette, 89130 Toucy

CAMPING MUNICIPAL :

L'année 2024 a été marquée par une météo pluvieuse durant les mois d'avril à mi-juillet et septembre.

Cela a eu des répercussions importantes sur la fréquentation de notre camping.

Deux emplacements stabilisés ont été créés en début de saison, mais ne sont malheureusement pas suffisants.

Le terrain étant devenu impraticable pour les véhicules de loisirs (voitures, camping-cars et caravanes), nous avons dû annuler les réservations déjà confirmées et refuser les nouvelles demandes durant les mois de mai et juin, ce qui représente plus de 60 annulations et 5 000 euros de chiffres d'affaires perdus. Les nouvelles demandes refusées quotidiennement par téléphone, mail ou sur place ne peuvent pas être quantifiées. Le mois d'août ayant été très ensoleillé, une augmentation significative de la fréquentation nous a permis de maintenir une activité acceptable pour la saison.

Nous observons donc en moyenne sur toute la saison une baisse de 2% du nombre de nuitées et de 6% du chiffre d'affaires.

Nous avons obtenu le label « Accueil vélo », indispensable à l'accueil des cyclistes de passage sur la Scandibérique, et renouvelé la qualification « Hébergement pêche » à destination des pêcheurs. Ces deux clientèles sont très présentes au sein du camping et nécessitent des besoins particuliers. Ces deux distinctions nous permettent également une meilleure visibilité auprès de ces clientèles.

Nous avons également reçu Bertrand CITA le 18 juin 2024.

Atteint d'une maladie, il a parcouru la France pour le Téléthon, en 20 jours, sur plus de 1 000 km à vélo à assistance électrique.

Le départ s'est fait à Roquebrune-Cap-Martin le 1^{er} juin 2024 pour une arrivée à Evry en Région Parisienne, siège de l'AFM TELETHON le 20 juin 2024.

Il leur a remis à cette occasion, les dons récoltés tout au long de son périple via sa cagnotte ouverte en ligne.

Nous avons également participé au Téléthon Camping du 1^{er} au 15 août en reversant les recettes de l'activité pédal'eau, ce qui nous a permis de faire un don de 135 euros à l'AFM-Téléthon.



Haltes nautiques :

La saison estivale fluviale a, elle aussi, été marquée par une météo capricieuse. Les fortes pluviométries ont permis le maintien de l'activité fluviale durant toute la saison, mais avec quelques interruptions nécessaires à l'évacuation du surplus d'eau.

Des travaux sur certaines écluses ont également perturbé le trafic en fin de saison.

Les plaisanciers étaient moins nombreux et les péniches-hôtels également.

Une baisse de fréquentation et du chiffre d'affaires est donc observée pour 2024.

Nos équipements portuaires ont été aménagés en 2000, et commencent à devenir vieillissant, des travaux devront être programmés les prochaines années, comme le remplacement des bornes, des lisses en bois et la rénovation des sanitaires aux Lancières.



SUPER U

Châtillon Optic

location

Route de Montargis - 45230 CHATILLON COLIGNY
02 38 96 04 72

Compteur piétons :

Le Monument historique des 7 écluses a enregistré une fréquentation de plus de 67 000 passages devant le compteur piétons en 2024, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année passée, malgré la météo capricieuse du printemps et de l'été.

Le mois le plus fréquenté de l'année 2024 reste le mois d'août, suivi du mois de septembre, et du mois de juillet en troisième position.

Nous avons régulièrement des échos sur l'aménagement réalisé en 2015, qui rend le site plus accessible et plus plaisant à la visite.

Ecole élémentaire de Rogny les Sept Ecluses

Horaires garderie :
7h/8h50 - 16h30/18h
Horaires école :
9h/12h15 - 13h45/16h30

CP/CE1 : 19 élèves
Mmes Radenne / Noail
CE2/CM1/CM2 : 16 élèves
Mmes Radenne / Bouchard

Projets 2024

Nous avons eu la chance de recevoir la flamme sco'lympique, le 12 février 2024. Monsieur Foucher nous attendait avec la flamme au Passage du Lac et les élèves se sont relayés pour apporter la flamme jusqu'en haut des 7 écluses. Les élèves ont ensuite couru sur l'île au profit des pièces jaunes. Nous avons récolté 89,50 euros.

L'après-midi, les élèves de CP/CE1/CE2 se sont rendus à Champignelles pour transmettre la flamme aux élèves de la classe de CP/CE1 et ont pu participer à des ateliers handisports. En passant à Champcevrains, nous avons fait une halte à l'école maternelle afin de leur présenter la flamme.



En 2023, nous avons participé au concours des écoles fleuries. Nous avons reçu le 2ème prix. Des membres de l'association Romarin sont venus nous remettre notre prix, ainsi que des fleurs et des plantes.

Fin mai, nous avons eu la chance de partir à Mazet-Saint-Voy (Haute-Loire) durant 5 jours. Les élèves ont pu découvrir différents sports : initiation au cani-rando, initiation à l'escalade, initiation à la course d'orientation, initiation à l'accrobranche, initiation au biathlon d'été, initiation à la randonnée. Nous sommes allés aux sources de la Loire et nous avons eu le courage de gravir le Mont Gerbier de Jonc.

Transport scolaire 2024-2025 :

Ecole maternelle de Champcevais

Arrêts	Aller	Retour
Le Colombier 16 allée des bouvreuils	08 : 35	16 : 46
Abri - Rue Léon Jaupitre	08 : 37	16 : 48
Les Bas Salins	08 : 40	16 : 43

Collège de Saint-Fargeau

Arrêts	Aller	Retour
Abri - Rue Léon Jaupitre	07 : 30	17 : 21
Le Colombier 16 allée des bouvreuils	07 : 32	17 : 23
Les Bas Salins	07 : 37	17 : 18

Collège et Lycée de Toucy

Arrêts	Aller LMMJV	Retour LMJV	Retour Mercredi
X D14/D90 - Lotissement Les Claveries	07 : 02	17 : 58	14 : 18
Abri - Rue Léon Jaupitre	07 : 05	17 : 55	14 : 15

Cantine scolaire :

Les parents d'élèves doivent venir payer les repas de cantine d'avance en mairie et reçoivent une facture en échange de leurs règlements.

Les modes de paiement acceptés sont les chèques et les espèces uniquement.

Il y a possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de payer plusieurs mois consécutifs. Néanmoins, nous rappelons que les repas sont commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevais donc il est demandé aux parents d'élèves de se présenter en mairie, avant le dernier MARDI du mois en cours, pour payer le mois suivant. En cas d'absence de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical en mairie et non à l'école, les repas seront défacturés sur la facture du mois suivant. Merci de votre compréhension.

La garderie

Afin de satisfaire une demande formulée par des parents d'élèves, nous avons réorganisé la garderie. Les horaires d'ouverture

sont maintenant de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h. Afin que Katia VERON puisse s'occuper pleinement des enfants, Marie-Christine KLEIN effectue deux heures de ménage supplémentaires au sein de l'école primaire.

Le tarif est de 1,30 euro/heure (toute heure commencée est due). Le goûter est fourni par les parents. 19 enfants fréquentent actuellement la garderie, dont 6 maternelles et 13 primaires. Katia emmène les enfants de la maternelle au car le matin, et les récupère également le soir à 16h45. Elle organise tous les soirs des activités manuelles (selon des thèmes d'actualité : carnaval, automne, Noël, ...), des jeux de société, du coloriage, des activités de mimes, de danse et de musique.

Cette année les enfants ont fabriqué une maison en carton.



S.A.S BOISGIBAULT
maçonnerie . couverture . isolation . carrelage
A votre service depuis 1955
Laurent BOISGIBAULT

4 bis rue d'Aillant - 45 230 DAMMARIÉ / LOING

Tel. 02 38 97 20 90 - Port. 06 32 19 68 93
entboisgibault@orange.fr



**BLENEAU
AUTOMOBILES**
Christophe et Nathalie DAMIENS



VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
CARROSSERIE • PEINTURE
MÉCANIQUE • DÉPANNAGE
POSE DE LETTRES ADHÉSIVES

Tél. 03 86 74 93 17
bleneau.automobiles@gmail.com

18, avenue Paul Bert - 89220 BLENEAU

Vœux du Maire le 13 janvier



3^{ème} vide-maisons collectif le 14 avril



Vide-maisons collectif 2025 le dimanche 13 avril

Merci de venir vous inscrire en mairie, en remplissant le formulaire Cerfa qui vous sera remis et en nous déposant la copie de votre pièce d'identité avant le 27 mars 2025.



FACE
AU CAMPING

Écurie de propriétaires - Écurie de compétition C.S.O.
Débourrage - Dressage - Poney club

89220 ROGNY-LES-7-ECLUSES

Tél. 03 86 74 59 39 - Port 06 81 53 13 19

www.harasducottard.fr - Mail : carolegestin@wanadoo.fr

Le 8 mai



Fête de la musique le 21 juin



Le 14 juillet



Les Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre



Yonne Tour Sport le 23 juillet



Jeux d'Halloween le 3 novembre



Théâtre le 16 novembre



Nouveaux arrivants le 23 novembre



J. Dépée & Fils
 POMPES FUNÈRES - MARBRERIE - FUNÉRAIRIUM

MAGASIN EN CENTRE VILLE : 55/57, RUE JEAN JAURÈS
 FUNÉRAIRIUM : 1, RUE DE LA GLACIÈRE
 EXPOSITION DE MONUMENTS : FACE AU CIMETIÈRE

dépée.j @comardon.fr 45230 Châtillon-Coligny
 Permanence Téléphonique 24h/24 - 7j/7 02 38 92 51 82



Décorations de Noël :

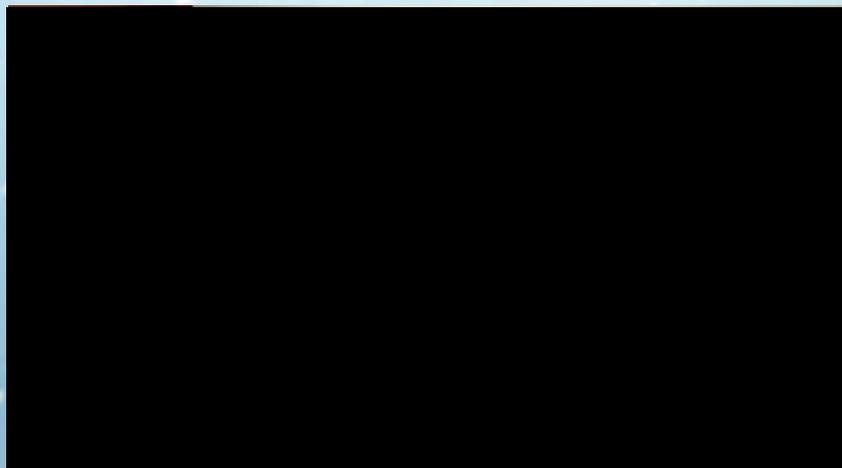
Les décorations de Noël que vous pouvez admirer durant le mois de décembre sont réalisées par les membres du Club de l'Amitié chaque année, les lundis après-midi d'octobre et novembre. Les fournitures sont financées par la municipalité.

Chaque année, ce sont une quarantaine de sapins qui sont achetés pour décorer le centre du village, complétés par des décorations lumineuses.



Le Noël de nos aînés :

149 colis ont été distribués aux rognycois de 70 ans et plus par les conseillers municipaux durant le mois de décembre.



Le Noël des écoles :

Les familles ont pu assister au spectacle de chant de leurs petites frimousses, travaillé en classe avec leurs maîtresses durant les dernières semaines, mais aussi à la garderie avec Katia.

Les enfants avaient également préparé des décorations de Noël, exposées à cette occasion, pour le plus grand bonheur des parents.

La distribution des cadeaux est toujours le moment le plus attendu de la part des enfants, et chacun a pu ouvrir son cadeau et découvrir son livre et ses chocolats.

Un verre de l'amitié clôture comme chaque année la soirée.



Spécialiste dans le domaine de la tuyauterie composite et plastique.

ADRESSE : 88 rue André Henriat
89220 Rogny les sept écluses
Tel : 0386745136 ~ E-mail : info@sbpi.fr
Site internet : <https://sbpi.fr/>

Pompes Funèbres Gérard DAUDET

- Chambres funéraires à Charny et Bléneau
- Transport avant et après mise en bière toute distance
- Marbrerie

03 86 74 80 93
06 30 65 93 69
06 25 02 36 60

Charny : ZA Nord - 7, allée de l'Est
89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE
Bléneau : 8, rue des Vallées 89220 BLENEAU
Toucy : 17, rue Philippe Verger 89130 TOUCY

gerard.daudet@orange.fr

La Tanche

Président : Richard LAMARCHE

Début d'année 2024 placé sous le signe de la mise à sec des écluses avec pêche de survie sous l'égide de la Fédération de l'Yonne aidée de celle du Loiret. Ce qui permet entre-autre de constater une reproduction de poissons très conséquente dans les biefs, toutes catégories confondues.

Retrouvailles annuelles des voisines et voisins lors de la « Fête des Voisins » quai Sully avec l'apport de solide et de liquide par les participants pour embellir cette soirée de convivialité.

Organisation de la fête de la musique sur l'île des Lancières pour faire danser petits et grands et se retrouver autour du feu de la Saint Jean.

Présence éloignée du Feu d'artifice et questionnement sur le devenir de notre présence pour cette manifestation.

Challenge «Jean Jacques Poitou» avec la participation d'une vingtaine de fidèles concurrents venus parfois de très loin et quelques Rognycois cette année.

Novembre clôture l'année en beauté avec la fête du beaujolais jumelée à celle des nouveaux arrivant(e)s.

NB : Les poissons se reproduisent parfaitement, les pêcheurs se raréfient ???



Traditions, Métiers et Outils en Puisaye

Président : Jean-Luc HENRIAT

Notre association a organisé le premier week-end du mois de mai une exposition sur l'histoire et le développement des lavoirs avec une présentation des plus beaux lavoirs de l'Yonne.

Notre département est l'un des plus riches de l'Hexagone avec quelques bijoux comme ceux de Tonnerre, de Briennon, de Voutenay...ou encore quelques lavoirs insolites comme celui installé vers 1900 dans la première écluse de notre monument historique.

L'exposition s'appuyait également sur une collection de cartes postales anciennes aimablement prêtée par le club cartophile de l'Yonne qui permettait de voir les lavoirs et les lavandières en situation au début du XXème siècle.

La fréquentation a été particulièrement encourageante avec près de 300 visiteurs et il est vrai que nous avons également profité des nombreux clients du marché aux fleurs qui se tenait sur l'île le dimanche du même week-end.

Les élèves de l'école de Rogny ont profité d'une visite commen-

tée le vendredi avant l'ouverture au public.

Les journées du patrimoine du 21 et 22 septembre nous ont permis de présenter l'histoire des cafés et restaurants de notre village.

Cette exposition a fait découvrir ou redécouvrir à plus de 130 visiteurs, principalement Rognycois, l'histoire de ces établissements. Archives de la mairie, actes notariés, bilans des recensements de la population mais aussi les souvenirs de quelques anciens du village ont été mis à profit pour retracer leur évolution parfois sur plusieurs siècles.

Nous organiserons notre Assemblée Générale annuelle au début de l'année 2025. Comme les années précédentes, les adhérents recevront, par mail ou par courrier, une convocation.

Pour cette nouvelle année 2025, nous envisageons d'organiser deux expositions, la première début mai et la seconde, comme tous les ans, en septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

Plus de précisions sur les dates et les contenus seront présentées lors de l'Assemblée Générale.



Arts en Liberté

Présidente : Claire TARGA

Les ateliers de l'association se déroulent dans la salle des Mariages derrière la mairie aux horaires suivants :

Chorale

tous les mardis de 19 h 30 à 21 heures

Peinture, Encadrement

tous les mercredis de 14 h à 17 heures

Atelier Bonsaï

le vendredi de 14h à 17 h 2 fois par mois

Les inscriptions sont possibles toute l'année. Notre association a définitivement adopté sa nouvelle appellation « Arts en liberté » lors de notre dernière Assemblée Générale du 18 septembre 2024.

Chorale :

Nous avons maintenant l'aide irremplaçable de notre pianiste, Anne, ce qui permet un travail beaucoup plus efficace au cours de nos répétitions. En plus de nous faire profiter de son talent, elle sait nous conseiller et nous encourager. Nous



nous retrouvons toujours avec le même bonheur et dans la bonne humeur. Cette année, nous allons particulièrement travailler les quelques chansons qui seront au programme du concert que nous donnerons avec les « Fous chantant » de Bléneau prévu le 21 juin 2025 à l'occasion de la fête de la musique. Venez nombreux nous encourager à cette occasion.

Vous pouvez aussi venir nous écouter un mardi soir et vous déciderez peut-être de nous rejoindre !

Peinture :

Chacun et chacune utilisent les matériaux de leur choix : en plus des techniques classiques (huile, aquarelle, acrylique ou pastel), toute nouvelle technique est la bienvenue. Par exemple, cette année, l'atelier des « Amis d'Harpignies » de Saint-Privé du 8 juin a été l'occasion pour certaines de découvrir le collage comme nouveau moyen d'expression.

Un thème de dessin est proposé pour le travail de l'année, la musique l'an dernier, l'illustration d'une chanson pour cette nouvelle année. Chacun a pu découvrir les réalisations originales de nos adhérents à l'occasion de notre exposition des 10 et 11 août.



Atelier Bonsaï :

Comme l'an dernier, quelques séances sont renforcées par des vidéos qui sont l'occasion de partager les questions et l'expérience de tous. Nous espérons organiser un déplacement pour une exposition Bonsaï. En attendant, nous avons eu la joie de présenter, en même temps que les œuvres de l'atelier Peinture, quelques arbres de nos adhérents à notre exposition des 10 et 11 août à l'Espace culturel du village. Notre Association a également participé à la journée des voisins le 27 mai et à celle des nouveaux arrivants du 23 novembre pour leur faire découvrir les divers ateliers. Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra en septembre 2025. Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2025.

Contactez-nous au 06 82 35 21 06.



Association des Parents d'élèves Les P'tits Artistes

Présidente : Aurélie DOIN



L'Association des Parents d'Elèves des P'tits Artistes souhaite remercier les parents, les enseignantes, les associations et les membres des Mairies pour leur soutien durant l'année.

Et nous remercions toutes les personnes présentes lors de nos différentes actions !

Nous avons une reconnaissance un peu particulière cette année car nous avons eu une belle surprise !

Un habitant de ROGNY, a fait un don à notre association de 3 000 euros. Autrement dit 1 000 euros par classe. Cette somme sera remise aux enseignantes lors du spectacle de Noël afin de soutenir leurs projets de sortie de fin d'année.





CONVI'SPORT

Notre association est un club multi-activités en Sport-Loisir. Les disciplines visent un large public : l'enfant, l'adulte et le sénior.

La saison dernière notre effectif était de 67 adhérents répartis dans 6 cours hebdomadaire.

Durant la saison 2023/2024, nous avons participé à de nombreuses manifestations :

- 9/9/2023 : Forum des associations au gymnase de Bléneau.
- du 23 au 24/09/2023 : Stage de rentrée organisé par le COREG dans le Jura (16 participants).
- 8/10/2023 : Tournoi du Flash Mod à CHARNY en vue de la soirée du 21/10/2023.
- 21/10/23 : Participation à la soirée organisée par l'USCOP section Gym Volontaire de Charny (12 participants) – Téléthon et Octobre rose.
- 14/10/2023 : Assemblée générale du CODEP à Bléneau dans la Halle.
- 18/11/2023 : Forum des associations – Accueil des nouveaux arrivants à ROGNY LES 7 ECLUSES à l'Espace Culturel.
- 3/03/2024 : Après-midi Fitness Party à Auxerre, Organisée par le Comité Départemental (12 participants).
- 14/04/2024 : Randonnée des Etangs, organisée par le club : **261 participants**. Sur les circuits de 5km : 33 participants dont 5 enfants ; 10km : 123 participants dont 2 enfants ; 15km : 84 participants dont 1 enfant et 24km : 21 participants.



- 5/05/2024 : Fête de la Fronde organisée par la municipalité de Bléneau et toutes les associations.
- Un week-end dans la Baie de Somme (St Valéry/Le Crotoy) a été organisé du 24 au 26/05/2024 : Randonnée, balade en pirogue à la rencontre des phoques, traversée de la Baie, train touristique (31 participants).
- 2/06/2024 : Randonnée gourmande à LOOSE (89), organisée par le Comité départemental de l'Yonne (5 participants).
- 8/06/2023 : Inauguration du mini-golf à Bléneau (4 participants).
- 21/06/2024 : Fête de la musique et Feu de St Jean à ROGNY LES 7 ECLUSES – Soirée avec démonstrations de toutes nos sections.

En février dernier, notre animatrice a suivi une formation pour se spécialiser dans l'activité physique pour les séniors et en septembre une formation « Pilates » (Gym douce). Depuis la rentrée de septembre, nous avons ouvert deux nouvelles séances : « BIEN VIEILLIR » et « PILATES ».

Pour la saison 2024-2025 les activités sont :

Le lundi :

- **Renforcement musculaire** à Espace Culturel de ROGNY de 18h15 à 19h15.
- **LIA - Danse** à Espace Culturel de ROGNY de 19h20 à 20h20.

Le mardi :

- **Danse enfants** de 6/12 ans à la salle des 3 Mûriers de BLENEAU de 18h à 19h.
- **Pilates** à la salle des fêtes de BLENEAU de 19h15 à 20h15.

Le mercredi :

- **Bien Vieillir** à la salle des fêtes de BLENEAU de 14h30 à 15h30.

Le vendredi :

- **Marche Bien-Etre** à Bléneau de 14h à 15h30.
- **Step** à la salle Marcel Serret de BLENEAU de 18h15 à 19h15.

Le Dimanche :

- **Marche Nordique** tous les 15 jours de 9h à 12h.



Dates à retenir :

4 JUILLET 2025 : Assemblée Générale "CONVI'SPORT", à la salle des Trois Mûriers à Bléneau.

13 avril 2025 : RANDONNEE DES ETANGS, Départ à l'étang des Beurois à Bléneau.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, NOUS CONTACTER AU 06.24.36.55.49 OU 06.71.65.37.79

1 an et demi que la Guinguette est ouverte...
Un grand MERCI à

Cécile,
Éric, Didier, Christine,
Marco, Christele, Christophe, Anastasia,
Michael, Bérangère, Virgile, Betty, Pierre,
Audrey, Guillaume, Justine, Camille, Marylou, Fadwa,
Clementine, Anthony, Achille, Léa, Lavina, Christian, Franck,
Christophe, Ben, Mathilde, Isabelle, Jean-Marc, Judikael, Brigitte,
Michel, Estelle, Alexis, Vincent, Jean-Manuel, Pascal, Sandra, Denis,
Tom, Maël, Sophie, Mauricette, Veronique, Philippe, Déborah, Josiane,
Gilles, Cyril, Marie, Victorien, Peter, Christophe, Aniece, Leila,
Ricardo, Kamel, Flore, Xavier, Fatima, Jean-Pierre, Fabrice,
Frank, Fanny, Marc, Celine, Laurent, Lilou, Cyril, Aniece,
Mireille, Julie, Sébastien, Jérôme, Patrick, Alexandre, Illy,
Emilie, Florence, Sylvie, Celine, Valerie, Stéphane, Anne-
Marie, François, Valérie, Carole, Manue, John, Sylvie, Maxime,
Philou, Dalida, Eric, Didier, Jean-Michel, Patricia, Amanda, Marjorie,
Valentin, Jonathan, Sébastien, Marie-France, Julia, Carole, Lucas,
Xavier, Delphine, Helena, Julie, Marianne, Octave, Patricia, Nicolas,
Isabella, Sophie, Marc, Oriane, Marie Joe, Bruno, Bernard, Jeremy,
Laure, Thierry, Annie-France, Stephanie, Thierry, Arthur,
Océane, Helena, Marianne, nnie, Alix, Claudine, Cyril,
Flore, Julia, Lucas, Maxime, Octave, Stephanie,
Thierry, Yvette, Rejanne, Bernadette, Hugo,
Patrice, et tous les autres ...



de venir aussi régulièrement déguster nos pizzas, mais aussi et surtout de faire de la Guinguette un lieu de convivialité et de partage !

*Au pied
des sept écluses*

**Nos meilleures pizzas artisanales
vous attendent
sur place ou à emporter.**

**Commandes, réservations
et horaires**
06.88.53.83.55

Parking des Sept Écluses, Rogny.

Les Sphères des écluses

Président : Laurent MIRA

L'association «Les Sphères des Ecluses» se porte bien. Différentes manifestations ont été un succès cette année.

Plusieurs concours de pétanque ont été organisés en avril, mai, juin et septembre. Chaque concours a réuni une trentaine d'équipes, tous positifs. Marché Artisanal du 21 juillet : 24 exposants étaient présents. Les participants ont été ravis et sont prêts à revenir l'année prochaine. Il est prévu de nouveaux marchés artisanaux, un en semi nocturne et un en journée. Nous clôturerons l'année par notre tombola annuelle où de nombreux paniers gourmands seront à gagner. Espérons que l'année 2025 soit aussi bénéfique que 2024. Un grand merci à notre équipe de bénévoles qui répondent présents à chacune de nos manifestations.



Une nouvelle vitrine web pour l'Office de Tourisme

www.puisaye-tourisme.fr

Au cœur d'une stratégie numérique globale, le **nouveau site internet de notre destination touristique** a été repensé dans sa totalité et intègre désormais les dernières technologies. Côté technique, nous avons mené un travail de fond sur le **référencement naturel SEO** et ainsi augmenter significativement notre visibilité sur le web. Les contenus ont été minutieusement analysés et travaillés pour obtenir de meilleurs résultats dans l'objectif d'atteindre plus de 350.000 visites et 1 million de pages vues.



Ce site internet dynamique, moderne et intuitif reflète l'image de notre territoire "En Bourgogne, la Puisaye a du génie" et **s'engage sur 4 promesses** :

- Une terre inspirante
- Un pays de retrouvailles
- Un voyage émotionnel
- Un pays généreux

Notre nouveau site web se veut évolutif et prend en compte **l'obsolescence programmée**, en bénéficiant deux fois par an, de **mises à jour fonctionnelles et graphiques** pouvant répondre à de nouveaux projets et nouvelles stratégies. Ce nouveau process permet d'augmenter la durée de vie de notre site grâce à des mises à niveau et des évolutions régulières. L'intégration d'un **éco-mode** à activer par l'internaute s'adapte automatiquement à l'affichage de nos pages pour qu'elles répondent aux problématiques d'économie d'énergie.

De nouvelles fonctionnalités très appréciées :

- Des **accélérateurs stratégiques** avec des boutons "en ce moment" et "réserver", qui suivent la navigation de l'internaute sur mobile afin d'être au plus près de **l'actualité** et faciliter la **réservation d'un hébergement**.
- Une **page Agenda** plus pertinente et facile à identifier.
- Des **FAQ** sur les pages de contenus pour que l'internaute puisse rapidement avoir une réponse à ses questions.
- Un **menu d'accessibilité** simple et rapide d'accès qui permet en un clic de rapidement voir les offres touristiques.
- Des contenus personnalisés sur nos **4 saisons** pour inciter les vacanciers à venir en hors-saison.

Nous vous laissons désormais découvrir la nouvelle création de l'équipe de l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre sur www.puisaye-tourisme.fr !

Vous souhaitez recevoir les événements du week-end ?
Inscrivez-vous à notre newsletter



Vous organisez un événement ?
Annoncez-le depuis notre questionnaire web



Le Bureau d'Information Touristique de Rogny-les-Sept-Écluses de l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre a connu à nouveau une belle fréquentation en 2024, stable par rapport à 2023 avec + de 3 300 visiteurs accueillis et renseignés.

Depuis l'année dernière, Mireille, notre employée saisonnière, a étoffé la boutique de souvenirs en proposant des produits régionaux provenant d'un rayon de 25 km autour de Rogny-les-Sept-Écluses : vins, miels et savons. Cette boutique vous est ouverte de mi-avril à fin septembre du mardi au samedi et du 14 juillet au 15 août du mercredi au dimanche.

Cet été, nous avons obtenu le label Accueil Vélo®, le camping et l'Office de Tourisme sont maintenant équipés et reconnus pour accueillir et renseigner la clientèle cyclo-touristique de plus en plus présente sur la commune.

Pour nous joindre :

D'octobre à mars, Irène ou Aurélie au Bureau de Saint-Fargeau 03 86 74 10 07 ou saintfargeau@puisaye-tourisme.fr

D'avril à septembre, Mireille au Bureau de Rogny-les-Sept-Écluses : 03 86 74 57 66 ou rogny@puisaye-tourisme.fr

Comité des Fêtes

Présidente :

Laure SONVEAU

Madame La Présidente
Laure Sonveau et le Conseil
d'Administration du Comité
des Fêtes de Rogny-Les-
Sept Écluses tiennent à
remercier :



- Tous les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année ou ponctuellement lors de nos animations

- Monsieur Le Maire Gérard Foucher et le Conseil Municipal qui nous permettent d'exercer nos activités

- Toutes les personnes qui participent à nos différentes manifestations.

Tout commence, dans la bonne humeur, par la présentation des différentes animations lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 16 février. Nous avons eu le plaisir de revoir à travers un petit film tous les événements qui ont marqué l'année 2023. Bien entendu, le verre de l'amitié a clôturé cette réunion.

Bravo aux bénévoles qui ont pris en charge l'organisation des lotos. De vrais succès : deux lotos un en mars et un en septembre avec environ 150 personnes. Chaque journée, les participants appréhendaient la sortie des numéros, est-ce que mon numéro va sortir ? Est-ce que je vais gagner ? Une journée en famille ou entre amis qui attendent que la boule tombe et écoutent avec attention l'annonce des chiffres.

Dans le champ du Porais, de nombreux enfants étaient à la recherche des œufs de Pâques le 31 mars. Quelle joie de voir tous ces sourires : parents et enfants étaient au rendez-vous de cette activité familiale offerte par le Comité des fêtes. Les bouches étaient délicieusement devenues marron et les joues étaient gonflées de délicieux chocolats.

Un kilomètre à pied, ça use, ça use... les souliers mais aussi les marcheurs qui ont participé à la balade gourmande semi-nocturne. Belle découverte du secteur de Rogny et dégustation de produits issus de notre agriculture locale. Les randonneurs ont apprécié la troisième mi-temps : la pause dessert...

« Allumez le feu » et oui, nous avons enflammé le bûcher de la Saint Jean le 21 juin. Le feu a consumé cet amas de bois petit à petit sous l'œil averti de nos bénévoles.

Le grand jour du spectacle pyromélodique arrive le 27 juillet. Comme tout au long de cet été, le soleil malheureusement n'était pas au rendez-vous. Le thème « Le conteur des écluses » nous a fait voyager dans le temps et dans de fabuleuses histoires sur la Puisaye. Dès les premiers tirs, toutes les personnes étaient subjuguées par le spectacle, les effets lumineux et l'histoire. Une très belle réussite pour l'association et l'ensemble des bénévoles que nous remercions encore très sincèrement.

Afin de prouver notre reconnaissance à l'ensemble des bénévoles, nous organisons un dîner et une sortie. Cette année la sortie s'est organisée en deux fois avec deux endroits différents : le PAL et le National Palace (Cabaret). Avec plus de 170 bénévoles présents, le dîner fût un moment de convivialité, de rencontre et d'échanges.

Notre souhait pour 2025 : une bonne santé pour tous, la joie de vous revoir, et nous espérons que vous serez nombreux à participer et à apprécier nos animations.

L'Amicale St Joseph

Présidente : Marie-Colombe DEMETS



L'année 2024 a permis à notre association de rôder son nouveau fonctionnement. Du mois de novembre 2023 au mois d'avril 2024, la salle St Joseph, libre de tout vêtement, a permis d'organiser un après-midi cinéma gratuit par mois. Deux séances (une à 15h et une à 20h) ont réuni en moyenne une quarantaine de personnes à chaque fois.

A partir du mois de mai, ont eu lieu six journées de vente de vêtements de seconde main à petits prix : deux samedis en mai, l'après-midi du feu d'artifice en juillet et le jour du vide-greniers en août, pour les articles printemps/été. Deux samedis en octobre pour les articles automne/hiver.

En dehors de ces journées d'ouverture, nous avons accueilli de nombreuses personnes pour des ventes ou des dépannages. Car l'association reste avant tout au service des besoins et à l'écoute des détreffes et des urgences.

Tous les mardis après-midi, l'équipe se retrouve pour trier les vêtements reçus. Ce qui est en excellent état est gardé pour le vestiaire et les ventes, le reste est mis en sacs du Relais qui vient régulièrement les chercher.

Le Relais est une entreprise de réinsertion des personnes en situation d'exclusion qui valorise les textiles usagés en les recyclant (en particulier pour fabriquer des matériaux d'isolation) ou en assurant la redistribution des vêtements encore en bon état. Le Relais a de nombreux partenariats sur le continent africain.

L'Amicale St Joseph tient à remercier ses très nombreux donateurs qui permettent d'alimenter cette chaîne vertueuse d'entraide.

Les dons peuvent être déposés devant la salle St Joseph 7 rue Léon Jaupitre ou dans la cour du 8 rue Léon Jaupitre à Rogny. A partir du mois de novembre 2024, les séances de cinéma reprennent. Le programme est affiché dans le village et renseigné sur le site de la commune.

Les ventes de vêtements, quant à elles, reprendront en mai 2025. Les personnes qui auraient des besoins en habillement ou linge de maison pendant la période hivernale peuvent contacter l'Association.



Le bureau de l'Amicale St Joseph



Club Omnisports de Puisaye

Président : Thomas SKAGHAMMAR

Année 2024/2025

SECTION BASKET : Notre sport évolue d'années en années, depuis une douzaine d'années.

Aujourd'hui nous avons 19 enfants entre 4 ans et 11 ans, et une quinzaine d'adultes inscrits depuis juin 2024.

Nous avons un sponsor « Travaux Publics BILLAULT », entreprise basée à Saint-Fargeau.

Durant la saison 2024/2025, nous avons plusieurs matchs de programmés contre Chatillon-Coligny, Saint-Amand-en-Puisaye et match retour Bourg-en-Bresse.

SECTION BADMINTON : Le nombre d'inscrits est en augmentation avec une trentaine à ce jour.

Les entrainements se déroulent :

Les lundis à Saint-Fargeau à partir de 18h30.

Les jeudis à Bléneau de 18h15 à 20h15.

Vous pouvez venir faire deux essais gratuitement.

Toute l'équipe du Club Omnisports de Puisaye vous souhaite une bonne année 2025 !



Club de l'Amitié

Présidente : Chantal CHAUVEAU

Toutes les activités programmées pour 2024 ont été confirmées.

- Le concours de belote le 18 février avec 60 participants.
- Le marché aux fleurs du mois de mai a été un échec (malgré la présence d'exposants), il a plu toute la journée. Merci cependant à l'Harmonie musicale de Chatillon-Coligny qui a assuré son concert malgré le mauvais temps.
- Le vide-greniers a été un succès, qui lui a eu lieu sous la chaleur.
- Nos trois repas (à thème, Fête des mères et fin d'année) sont toujours très appréciés grâce à leur qualité.
- Belle visite du Parc d'Alésia puis de la Fabrique des Anis de Flavigny. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que les dames et monsieur du club confectionnent les décorations des arbres de Noël de la commune.

Les dates de nos diverses manifestations seront données lors de notre assemblée générale et affichées au tableau du club.

A tous une bonne année 2025 et qu'elle vous garde en bonne santé !



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025 DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Samedi 11

Vœux du Maire – Maisons fleuries 17h
(Espace Culturel) / Mairie

Conférence Sumi-e 14h30
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Vendredi 17

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Jeudi 23

Cinéma 15h et 19h45
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Samedi 25

Assemblée Générale 18h
(Salle des mariages) / La Tanche

Dimanche 26

Assemblée Générale 14h30
(Salle des mariages) / Club de l'Amitié

Vendredi 31

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

FÉVRIER

Samedi 01

Assemblée Générale 18h
(Salle des mariages) / TMOP

Lundi 03

Balayage des rues

Vendredi 07

Assemblée Générale 20h
(Espace Culturel) / Comité des Fêtes

Vendredi 14

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Jeudi 20

Cinéma 15h et 19h45
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Dimanche 23

Loto 13h30
(Espace Culturel) début 14h / Comité des Fêtes

Vendredi 28

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

MARS

Samedi 08

Assemblée Générale 14h30
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Dimanche 09

Concours hippique dès 8h
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Vendredi 14

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Dimanche 16

Repas à thème + jeux 12h30
(Espace culturel) / Club de l'Amitié

Jeudi 20

Cinéma 15h et 19h45
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Samedi 22

Carnaval de l'école (Village) / Ecole

Vendredi 28

Assemblée générale 20h00
(Salle des mariages) / Les Sphères des Ecluses
Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

AVRIL

Dimanche 06

Concours de pétanque 13h30 (Quai Sully) Jet du but 14h30 Les Sphères des Ecluses

Jeudi 10

Cinéma 15h et 19h45
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Vendredi 11

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Dimanche 13

Vide-maisons collectif et vide ta chambre /
Municipalité et APE des P'tits Artistes
Rando des étangs 7h (Bléneau) / Convi'sport

Concours hippique dès 8h

(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Mercredi 16

Belania 9h-17h (Espace culturel) / Club de l'Amitié

Vendredi 18 au lundi 21

Concours hippique dès 8h
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

Dimanche 20

Œufs de Pâques 10h30
(Champ du Porais) / Comité des Fêtes

Vendredi 25

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

MAI

Jeudi 1 au dimanche 4

Exposition
(Espace culturel) / TMOP

Lundi 05

Balayage des rues

Jeudi 8

Cérémonie 11h (Monument) / Mairie

Vente de vêtements

(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph (9h-18h)

Dimanche 11

Concours de pétanque 13h30
(Quai Sully) Jet du but 14h30 / Les Sphères des Ecluses

Vendredi 16

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Samedi 17

Vente de vêtements
(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph (9h-18h)

Randonnée gourmande semi-nocturne 17h
Comité des Fêtes

Vendredi 30

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté
Fête des voisins 18h (Quai Sully) / La Tanche

JUIN

Dimanche 01

Fête de la pêche pour tous 9h
(Rivière derrière l'Espace Culturel) / La Tanche

Dimanche 08

Marché artisanal semi nocturne 16h-23h
sur l'île / Sphères des Écluses

Vendredi 13

Atelier Bonsaï 14h
(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Dimanche 15

Repas dansant Fête des mères et des pères
12h30 (Espace Culturel) / Club de l'Amitié

Mercredi 18

Appel du 18 juin 11h (Monument) / Mairie

Samedi 21

Kermesse des écoles 14h (*Champcevais*) / Ecole

Fête de la musique

(*Ile*) / Mairie et associations

Chorales Arts en Liberté et Fous chantants 17 h

(Espace culturel)

Spectacle (*Ile*) à 20h / Convi'sport

Restauration (*Ile*) / La Tanche

Feu de la Saint Jean / Comité des fêtes

Vendredi 27

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Réunion préparatoire du feu d'artifice 19h

(Espace Culturel) / Comité des Fêtes

JUILLET

Vendredi 04

Assemblée Générale 18h30 (*Bléneau*) Convi'sport

Dimanche 13

Marché artisanal (île) 9h-18h *Sphères des Écluses*

Lundi 14

Cérémonie 11h (*Monument*) / Mairie

Jeux 16h (*île*) / Mairie

Samedi 26

Vente de vêtements l'après-midi 15h-21h

(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

57^{ème} spectacle pyromélodique

(Espace Culturel) - Fermeture du village à 12h /

Comité des fêtes

AOÛT

Lundi 04

Balayage des rues

Dimanche 10

Vide-greniers (*Quai Sully*) / Club de l'Amitié

Vente de vêtements

(Salle St Joseph) 9h-18h / Amicale St Joseph

Samedi 30

Concours de pêche 9h (*Canal*) / La Tanche

SEPTEMBRE

Samedi 06

Forum des associations (Espace culturel) 15h-18h

Vendredi 12

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Dimanche 14

Concours de pétanque 13h30

(*Quai Sully*) Jet du but 14h30 / Les Sphères des Ecluses

Mercredi 17

Assemblée Générale 18h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Samedi 20 et dimanche 21

Journées européennes du patrimoine

(Espace Culturel) / Mairie et TMOP

Vendredi 26

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Vendredi 26 au dimanche 28

Concours hippique dès 8h

(*Haras du Cottard*) / Haras du Cottard

Samedi 27

Repas des bénévoles 19h

(*Bléneau*) / Comité des Fêtes

OCTOBRE

Dimanche 05

Concours hippique dès 8h

(*Haras du Cottard*) / Haras du Cottard

Vendredi 10

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Samedi 11

Vente de vêtements 9h-18h

(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Samedi 18

Vente de vêtements 9h-18h

(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Vendredi 24

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

NOVEMBRE

Dimanche 02

Jeux d'Halloween 14h (Ecole)

14h (Espace Culturel)

Concours hippique dès 8h

(*Haras du Cottard*) / Haras du Cottard

Lundi 03

Balayage des rues

Vendredi 07

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Mardi 11

Cérémonie 11h (*Monument*) / Mairie

Jeudi 20

Cinéma 15h et 19h45

(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

Vendredi 21

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Beaujolais Nouveau 18h

(Espace Culturel) / La Tanche

Dimanche 30

Loto 13h30

(Espace Culturel) début 14h / Comité des Fêtes

DÉCEMBRE

Vendredi 05

Atelier Bonsaï 14h

(Salle des mariages) / Arts en Liberté

Dimanche 07

Repas dansant de fin d'année 12h30

(Espace Culturel) / Club de l'Amitié

Vendredi 12

Noël des écoles 18h

(*Champcevais*) / Ecoles de Rogny les 7 Écluses et Champcevais

Dimanche 14

Marché de Noël 9h

(Espace Culturel) / Club de l'Amitié

Jeudi 18

Cinéma 15h et 19h45

(Salle St Joseph) / Amicale St Joseph

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES DES ASSOCIATIONS

Lundi :

couture 14h à 17h

Gym/Danse Tonic

18h15 à 20h15

Mardi

chorale 19h30 à 21h

Mercredi

dessin 14h à 17h

Jeudi

jeux 14h à 17h

Vendredi

bonsaï 14h à 17h (tous les 15 jours)